



IMMÉTIS

Cabinet d'avocats spécialisé  
en immigration au Canada

# S'IMPLANTER AU CANADA ET Y TRANSFÉRER DES TALENTS : QUESTIONS D'IMMIGRATION

CC  
MM la Chambre de commerce  
du Montréal métropolitain

AÉRO  
MONTREAL

CCI FRANÇAISE  
AU CANADA

K  
BUSINESSFRANCE

MTL  
INTL Montréal  
International

CHAMBRE  
DE COMMERCE  
FRANCE CANADA

9 MARS 2023

+1 (514) 446-1940

[immetis.com](http://immetis.com)

[info@immetis.com](mailto:info@immetis.com)



IMMÉTIS

Cabinet d'avocats spécialisé  
en immigration au Canada

# COMPRENDRE LES RÈGLES DE BASE EN MATIÈRE D'IMMIGRATION

CC  
MM la Chambre de commerce  
du Montréal métropolitain

AÉRO  
MONTREAL

CCI FRANÇAISE  
AU CANADA

K  
BUSINESSFRANCE

MTL  
INTL Montréal  
International

CHAMBRE  
DE COMMERCE  
FRANCE CANADA

9 MARS 2023

+1 (514) 446-1940

[immetis.com](http://immetis.com)

[info@immetis.com](mailto:info@immetis.com)

# 2



TEMPORAIRE (À LA FRONTIÈRE  
OU EN QUELQUES MOIS)

PERMANENT (MINIMUM 18  
MOIS À PLUSIEURS ANNÉES)

FÉDÉRAL

PROVINCIAL

DEUX MONDES

IMMÈTIS

- Pour entrer au Canada, les Européens ont besoin d'une **AVe (Autorisation de Voyage Électronique)** qui leur donne le droit de rester jusqu'à six mois sur le territoire.
- Pour tout autre projet (établir une compagnie ou travailler), un ressortissant étranger a besoin d'un **statut spécifique** tel qu'un permis de travail. Et cela, quel que soit le domaine d'activité, la taille de la compagnie, ou la pénurie.
- Les exceptions sont très rares et limitées, et méritent de demander conseil pour prévenir tout risque au regard de l'immigration.

## RÈGLES DE BASE



IMMÉTIS

Cabinet d'avocats spécialisé  
en immigration au Canada

DÉFINIR AVEC PRÉCISION  
SON PROJET ET SES  
BESOINS

CC  
MM la Chambre de commerce  
du Montréal métropolitain

AÉRO  
MONTREAL

CCI FRANÇAISE  
AU CANADA

K  
BUSINESSFRANCE

MTL  
INTL Montréal  
International

CHAMBRE  
DE COMMERCE  
FRANCE CANADA

9 MARS 2023

+1 (514) 446-1940

[immetis.com](http://immetis.com)

[info@immetis.com](mailto:info@immetis.com)

- Avant de commencer toute démarche d'immigration en lien avec le développement de ses activités au Canada, il convient de **définir avec précision son projet**
- Le projet au Canada : implantation, rachat d'une filiale, investissement ? Il existe des programmes différents pour chaque projet.
- L'entreprise a-t-elle la possibilité de transférer des talents d'une branche ou filiale ? **Quels sont les coûts et les délais** que votre entreprise est prête à supporter pour ces démarches ?
- Qui sera affecté au Canada ? Le dirigeant ou le collaborateur a-t-il également un **projet personnel** ?

## DÉFINIR LE PROJET



IMMÉTIS

Cabinet d'avocats spécialisé  
en immigration au Canada

# DÉMARCHES D'IMMIGRATION : LES PROGRAMMES DE PERMIS DE TRAVAIL

CC  
MM la Chambre de commerce  
du Montréal métropolitain

AÉRO  
MONTREAL

CCI FRANÇAISE  
AU CANADA

K  
BUSINESSFRANCE

MTL  
INTL Montréal  
International

CHAMBRE  
DE COMMERCE  
FRANCE CANADA

9 MARS 2023

+1 (514) 446-1940

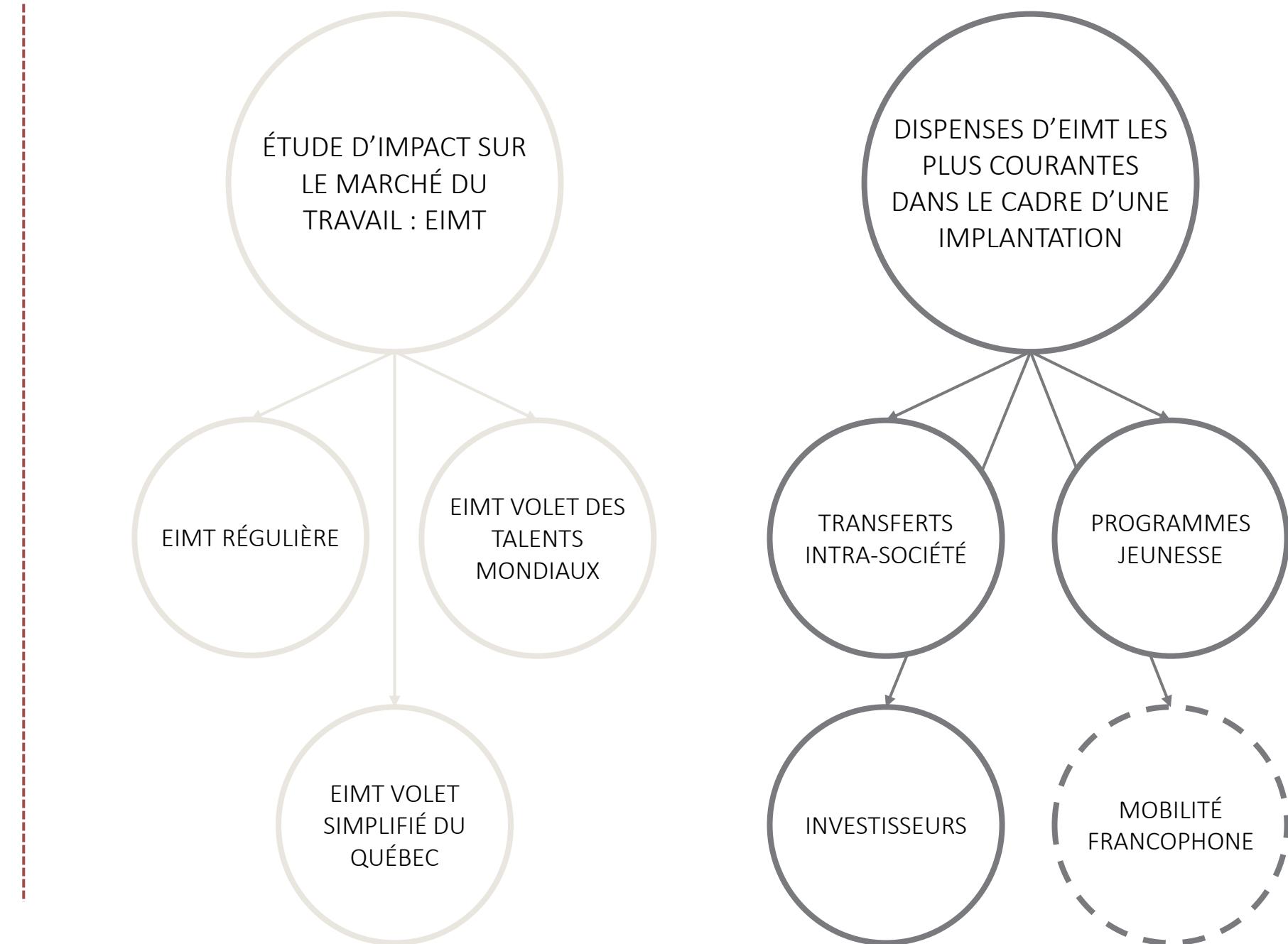
[immetis.com](http://immetis.com)

[info@immetis.com](mailto:info@immetis.com)



À QUELQUES RARES  
EXCEPTIONS PRÈS

IMMÈTIS



## PRÉSENTER UNE DEMANDE DE PERMIS DE TRAVAIL

### Présenter une demande en ligne via le portail MonCIC

La demande en ligne permet à l'employeur canadien, comme au travailleur étranger, d'effectuer l'ensemble des démarches nécessaires via les portails dédiés des autorités. Les frais sont également payés en ligne.

### Demander un avis préliminaire auprès de l'Unité pour la mobilité internationale des travailleurs

L'employeur canadien peut demander un avis préliminaire à l'UMIT, pour s'assurer qu'une dispense d'EIMT peut s'appliquer au poste qu'il souhaite offrir au travailleur étranger.

### Présenter une demande à l'arrivée au Canada (à l'aéroport ou au poste-frontière)\*

Le travailleur peut se rendre directement au Canada, sans demander d'avis préliminaire, et demander un permis de travail à son arrivée\*.

# PARCOURS DU CANDIDAT POUR L'OBTENTION D'UN PERMIS DE TRAVAIL FERMÉ, DISPENSÉ D'EIMT

## DÉMARCHES DE L'EMPLOYEUR



OFFRE D'EMPLOI  
ÉLECTRONIQUE

DÉCLARATION DE L'ENSEMBLE DES CONDITIONS  
D'EMPLOI DU TRAVAILLEUR, QUI DEVONT ÊTRE  
RESPECTÉES DURANT TOUTE LA DURÉE DU PERMIS

## DÉMARCHES DU CANDIDAT



DEMANDE DE PT  
À LA FRONTIÈRE POUR  
LES RESSORTISSANTS  
EXEMPTÉS DE  
L'OBIGATION  
D'OBTENTION DE VISA

SOUS 24  
à 48 HEURES



DÉLAI  
DE 30 JOURS

INVITATION À EFFECTUER LA  
PRISE DES BIOMÉTRIQUES\*



ACTUELLEMENT 12 SEMAINES  
DEPUIS LA FRANCE

LETTER D'ACCEPTATION DE  
LA DEMANDE DE PT

IMMÉTIS

LES COÛTS À  
PRÉVOIR

- Frais de conformité = offre d'emploi, à la charge de l'employeur : **230 \$**
- Coût du permis de travail – peut être à la charge du travailleur ou de l'employeur : **155 \$ ou 161 \$**
- Coût du permis de travail pour conjoint accompagnant - peut être à la charge du travailleur ou de l'employeur : **255 \$**
- Coût des biométriques – peut être à la charge du travailleur ou de l'employeur : **85 \$ par personne**

- Être actuellement à l'emploi d'une entreprise européenne (établie dans un pays membre de l'UE), et cela depuis **au moins 12 mois** ;
- Être **transféré temporairement** dans une filiale ou succursale de la maison mère (en Europe) au Canada ;
- Être un **cadre supérieur**, un spécialiste (ayant certaines connaissances spécialisées) ou un stagiaire diplômé ;
- Obtention d'un permis de travail d'une **durée maximum de 36 mois**, pouvant être renouvelé pour une période de 18 mois ;
- Les **époux** peuvent se voir délivrer un permis de travail ouvert d'une **durée équivalente** ;
- Option intéressante pour les cadres ayant pour **mission de développer les activités de l'entreprise au Canada**.

## LE TRANSFERT INTRASOCIÉTÉ POUR LES EUROPÉENS

## LE PERMIS JEUNE PROFESSIONNEL OU LE V.I.E

- De 18 à 28/35 ans pour les Français
- L'âge limite varie selon la nationalité du candidat
- Permis de travail jusqu'à 24 mois pour les Français
- La durée maximum varie selon la nationalité du candidat
- Pour les Français, 1 seule participation
- **Non renouvelable**
- Obtention d'un permis de travail fermé
- Lié à un employeur

- Dispense de permis de travail pour :
  - Les visiteurs en déplacement d'affaires de courte durée
  - Les visiteurs en déplacement d'affaires à des fins d'investissement
- Durée maximum de séjour de **90 jours** par période de 6 mois
- Liste précise d'activités pouvant être menées sous ce statut :
  - Réunions et consultations
  - Recherche et conception / Recherche en commercialisation
  - Séminaires de formation / Salons professionnels et expositions
  - Ventes / Achats
  - Service après-vente ou après-location
  - Personnel du secteur du tourisme
  - Traduction et interprétation

VISITEURS  
COMMERCIAUX,  
POUR LES  
EUROPÉENS



IMMÉTIS

Cabinet d'avocats spécialisé  
en immigration au Canada

## ANTICIPER LE STATUT DES PROCHES ACCOMPAGNANTS

CC  
MM la Chambre de commerce  
du Montréal métropolitain

AÉRO  
MONTREAL

CCI FRANÇAISE  
AU CANADA

K  
BUSINESSFRANCE

MTL  
INTL Montréal  
International

CHAMBRE  
DE COMMERCE  
FRANCE CANADA

9 MARS 2023

+1 (514) 446-1940

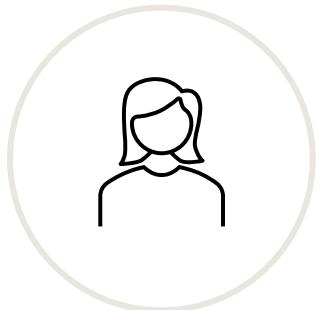
[immetis.com](http://immetis.com)

[info@immetis.com](mailto:info@immetis.com)



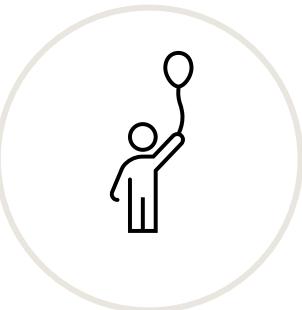
## REQUÉRANT PRINCIPAL

La demande est présentée au nom  
du requérant principal seul



## CONJOINT ACCOMPAGNANT

Peut travailler (rares exceptions)



## ENFANTS ACCOMPAGNANT À CHARGE

Peut étudier





IMMÉTIS

Cabinet d'avocats spécialisé  
en immigration au Canada

VOS QUESTIONS ?

CC  
MM la Chambre de commerce  
du Montréal métropolitain

AÉRO  
MONTREAL

CCI FRANÇAISE  
AU CANADA

K  
BUSINESSFRANCE

MTL  
INTL Montréal  
International

CHAMBRE  
DE COMMERCE  
FRANCE CANADA

9 MARS 2023

+1 (514) 446-1940

[immetis.com](http://immetis.com)

[info@immetis.com](mailto:info@immetis.com)